

GRANDS CARMES ET CARMES DECHAUSSÉES

Aux origines de L'Ordre

A proprement parler les Carmes n'ont pas de fondateurs. La tradition donne ce rôle au prophète Élie, ce qui en ferait, et de loin, le plus ancien des ordres religieux. C'est en effet en 900 av. J.-C. qu'Élie, le plus grand des prophètes, celui qui fut choisi par le Christ pour prendre part à sa transfiguration, celui que l'archange Gabriel prit pour modèle lorsqu'il dit de Jean-Baptiste qu'il "paraîtrait avec l'esprit et la vertu d'Élie", et celui enfin qui fut assez admirable aux yeux de Dieu pour être enlevé de ce monde sur un char de feu, sans passer par la mort.

C'est donc Élie que les Carmes regardent comme leur fondateur. Il vécut en ermite sur le mont Carmel, à proximité de Saint-Jean d'Acre et y créa une "école de prophètes", le mot monastère n'étant pas encore inventé, une école qui subsista à travers les siècles, dont les membres, habillés d'une robe blanche, furent appelés Carmes, c'est à dire habitant du Mont Carmel.

En 639 les infidèles obligèrent les ermites du Mont Carmel à ajouter des bandes horizontales noires à leurs robes blanches, le blanc étant la couleur distinctive du burnous des arabes. Ce qui les fit parfois appeler par dérision "les Pères Barrés".

Au début du XII^e siècle, les ermites du Mont Carmel demandent au patriarche de Jérusalem, saint Albert, de leur rédiger une règle particulière, dont les thèmes principaux demeureront dans la vie des Carmes et des Carmélites : "cette règle, dans sa simplicité, est un chef d'oeuvre d'équilibre harmonieux, où solitude, silence, prière, pauvreté, travail, ascèse, vie communautaire s'allient pour former un climat propice à l'épanouissement de cette prière perpétuelle qui est le précepte central de cette législation".

C'est de cette tradition que se réclamèrent, à la fin du XII^e siècle, un groupe d'ermites qui vivaient encore selon une règle les vouant à la prière, à la mortification, à la solitude.

Installation en Occident

La reconquête sarrasine les fit replier en Occident. C'est en Angleterre, à Aylesford, dans le Kent, en 1247, qu'ils tinrent leur premier Chapitre Général. De là, ils essaimèrent en Europe continentale.

Partant pour sa première croisade, saint Louis emmena avec lui six Carmes de Paris. Passant par Arles en 1249, ces religieux y commencèrent la construction d'un couvent, dans l'actuelle rue des Carmes.

Le pape Innocent IV les aida dans leur installation en Europe, leur donna le statut des ordres mendiants et les poussa à abandonner leurs ermitages pour occuper des couvents en ville. Il les orienta vers les études, la prédication et le ministère paroissial.

Le 7 Mai 1287, ils obtinrent du pape Honoré IV le droit de reprendre leur habit blanc, malgré l'opposition des Prémontrés qui portaient, eux aussi, la robe blanche.

En 1298, le pape Boniface VIII confirma leur fondation et leur Règle. Ils n'avaient plus rien d'ermites et leurs activités étaient surtout intellectuelles, rivalisant sur ce point avec les Dominicains. Ils créèrent des facultés de théologie et fournirent des professeurs aux universités.

C'est Jean XXII, le pape d'Avignon, qui fulmina, en 1322, la fameuse bulle sabbatine qui porte que la Vierge Marie ne permettra jamais qu'un moine de cet ordre aille en enfer s'il est porteur de son scapulaire, et même qu'il ne restera que très peu de temps en purgatoire, jamais au delà du Samedi qui suit le décès.

Les généraux des Carmes étaient alors installés à la cour pontificale, donc à Avignon. Ils y furent protégés par les papes successifs, en particulier par Clément VI.

A la fin du XIV^e siècle et pendant le XV^e l'esprit changea. Ce n'était peut-être pas la décadence, mais certainement un relâchement. Un fait mineur traduit cette évolution : en 1362, Jean Ballister, le Général de l'ordre fut appelé, et accepta de l'être, "Maître de l'Ordre du Carmel", puis, en 1369, au Chapitre de Montpellier, "Très Révérend Père Maître de l'Ordre du Carmel".

Pendant le grand schisme d'occident, le Carmel se déclara urbaniste (ou ultramontain), c'est à dire partisan du pape de Rome, Urbain VI, contre le pape d'Avignon, Clément VII. Mais les généraux de l'ordre hésitaient, ne savaient que faire. Ils durent souvent abdiquer, ou même furent quelques fois déposés par le pape romain. La confusion était telle que les religieux clémentistes élirent un autre général, un toulousain de grand mérite, Jean Legros. Et voilà l'ordre avec deux généraux ! À l'image de la chrétienté qui avait deux papes. Mais contrairement aux papes, qui s'entêtaient dans leur schisme, les deux généraux des Carmes, Jean Legros et Mathieu de Bologne, voulaient sincèrement la paix et l'unité. C'est pourquoi au Concile de Pisé, où ils se trouvèrent ensemble, ils abdicèrent tous les deux, ils firent cession. On procéda ensuite à une nouvelle élection. Elle fut en faveur de Jean Legros et Mathieu s'inclina.

Deux grands fléaux furent la cause d'un allègement des conditions de vie des Carmes. La peste poussa les moines à diminuer l'austérité de leur vie et leurs privations. Le schisme leur fit rompre le silence et la solitude pour s'entretenir de ce problème majeur.

Le couvent d'Arles et la réforme de la Règle

A Arles, jugeant leur église trop petite et en mauvais état, ils décidèrent d'en construire une nouvelle. Le prix-fait en fut donné le 20 Février 1446. Le grand Jean d'Arlatan, chevalier arlésien, prit à sa charge les frais de construction du portail, c'est pourquoi on y trouvait ses armes.

C'est au chapitre de Chambéry, en 1450, que l'on parla pour la première fois de la "mitigation" de la Règle, c'est à dire de modifications dans le sens de l'allégement, en particulier sur le jeûne, l'abstinence et la possibilité de promenades dans le cloître, hors le temps des exercices conventuels. Par ailleurs, la robe blanche devint noire.

Ces changements, faits selon les formes canoniques, furent confirmés, le 15 Février 1451, par le pape Eugène IV dans sa bulle "*Romani Pontificis*". En 1489, les moines protestèrent devant le Conseil de la Ville d'Arles parce que les prostituées étaient logées devant leur couvent ! Leur demande fut entendue, mais il fallut attendre le 10 avril 1497 pour qu'ils soient délivrés de ce voisinage et que le logement de ces dames soit transféré en un autre lieu (près de l'hôpital).

Le 27 Juillet 1504 fut fondée dans leur nouvelle église une première confrérie, celle des fustiers, sous le vocable de Sainte-Anne. En 1506 commença la construction du clocher pour laquelle la ville donna 300 livres, en 1516, elle donna encore 100 écus pour son achèvement.

Par la suite de nombreuses confréries y furent encore fondées : le 25 Juin 1519, celle des 10 000 martyrs par les porteurs d'eau, en 1531, celle de Sainte-Anne par les menuisiers, en 1594, celle des cordonniers, le 7 Juin 1594, celle des Saintes-Maries Jacobé et Salomé par les apothicaires en remplacement d'une précédente, installée aux Cordeliers sous le titre de Sainte-Madeleine, celle de Saint-Honorat par les boulangers.

Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, un gentilhomme arlésien, Nicolas des Alberts, y fit construire une chapelle de style gothique flamboyant, dédiée à l'Assomption de la Vierge, destinée à recevoir son tombeau et celui de sa femme. La voûte était, admirable, riche, brodée de fleurs, festons, fines dentelles, étoiles, feuillage. La voûte et les fenêtres étaient ogivales mais on y retrouvait l'influence grecque avec palmettes, acanthes, cordons de perles. Cette chapelle fut plus tard, lorsqu'elle appartint à des particuliers, séparée en deux parties, dans le sens de la hauteur, par une charpente et forma ainsi un rez-de-chaussée et un premier étage¹.

En 1709, la famille de Saint-Martin y fit construire une chapelle qu'elle mit sous la protection de Saint Clair.

La prospérité des Carmes déclina au cours du XVIII^e siècle, à tel point qu'ils en vinrent à ne plus pouvoir entretenir leur vieux couvent et même à être contraints de le vendre, peu à peu, par petits lots, à leur voisin, le juif Bernard. Ainsi disparut cet ordre religieux, longtemps florissant à Arles.

Leur belle église fit bientôt place à la rue des Carmes. Il n'en reste plus aujourd'hui que les vestiges d'une chapelle et la pierre armoriée qui surmontait le tombeau des marquis de Meyran-Lacetta.

¹ Les chapelles ont depuis été restaurées, en 2002, et sont visibles dans les locaux du Crédit Mutuel, rue de la République.

Les Carmes Déchaussés

Une réaction à la « mitigation »

A la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e, il y eut un peu de relâchement dans l'observance de la Règle chez les Carmes. En 1452, le Père Jean Sorath fut nommé Général de l'Ordre et s'opposa à la "mitigation" évoquée plus haut. Immédiatement, il entreprit la réforme opposée, recherchant la sévérité de la règle primitive. Ainsi naquirent les Carmes Réformés, ou Carmes Déchaussés (à cause des sandales à lanières qu'ils devaient porter à l'exclusion de tous bas ou chaussures).

Il commença par adopter une robe de couleur tannée et il s'attacha surtout à promouvoir la prière, l'humilité, la pénitence et la pauvreté. Sixte IV, par sa Bulle "*dum attenta*", du 28 Novembre 1476, approuva la création du tiers-ordre du Mont Carmel. Les terçiaires prenaient des engagements pratiquement aussi sévères que ceux des religieux, autant que cela était compatible avec leur position sociale.

Mais, c'est Sainte Thérèse d'Avila qui sera la grande réformatrice du Carmel. Après qu'elle eut créé la Réforme des Carmélites, le Père Rossi, Général du Carmel, voulut contempler par lui-même cette merveille de son ordre. Il vint donc en Espagne, approuva les fondations des Carmélites Déchaussées et autorisa même Sainte Thérèse à entreprendre l'introduction de sa réforme chez les hommes. Elle conféra dans ce but avec deux religieux Carmes pleins de ferveur ; le Père Antoine de Heredia et le Père Jean d'Ypez qui sont connus sous les noms de Père Antoine-de-Jésus et Père Jean-de-la-Croix.

C'est le 30 Septembre 1568 que le Père Jean-de-la-Croix, ayant pour tout avoir l'habit fait par Thérèse elle-même, partit pour Durvello où il s'installa dans une sorte de grange qui devint le premier couvent de la Réforme pour hommes. Il y fut rejoint, deux mois plus tard, par le Père Antoine-de-Jésus et un frère convers. Le Père Antoine était grand et le Père Jean très petit, ce qui faisait dire à Sainte Thérèse : "Bon, bon, mes filles, la réforme marche, j'ai déjà un Carme et demi".

Expansion fulgurante... et nouvelles dissensions

La réforme avança à pas de géant. Douze ans plus tard, elle comptait 32 maisons de l'un et l'autre sexes, pour 300 religieux et 200 religieuses. On songea alors à en former une province particulière. Sur la demande du roi lui-même, la pape Grégoire XIII autorisa cette mesure par son bref "*pia consideratione*" du 22 Juin 1580, Un chapitre se tint à Alcalá, le 3 Mars 1581. On y publia le bref et le Père Jérôme-Gratien-de-la-Mère-de Dieu en fut le premier provincial.

La réforme se développa à tel point que l'on divisa la province en quatre vicariats, qui bientôt, devinrent chacun une province, tandis que l'ensemble formait une congrégation sous l'autorité du Vicaire Général relevant directement du Général de l'Ordre. Cette organisation fut approuvée par une bulle de Sixte Quint et promulguée au chapitre de Madrid en 1588. Le Père Nicolas de Jésus-Maria, premier Vicaire Général, serait aidé par quatre "définiteurs" et six "consulteurs".

Ce changement ne fit pas l'unanimité, en particulier dans les couvents de femmes. Elles n'admettaient pas la consulte, surtout lorsque celle-ci voulut modifier quelque peu les constitutions rédigées par Sainte Thérèse elle-même, et en particulier dans le choix des confesseurs. La vénérable Mère Anne-de-Jésus, qui avait été l'amie et la confidente de Thérèse, obtint du pape un bref qui soustrayait les religieuses à l'autorité des "consulteurs".

C'est là que débuta le désaccord entre Carmes et Carmélites réformés. Il s'aggrava par les difficultés sans nombre que les pères de la congrégation d'Espagne soulevèrent avant de céder à la France les six religieuses qui vinrent y implanter la réforme.

Au généralat, le Père Rossi avait succédé au Père Nicolas, puis se fut le Père Jean-Baptiste Caffardo qui mourut le 3 Avril 1592. Le chapitre élu à sa place le Père Chizaola qui appartenait à l'observance mitigée, immédiatement les réformés demandèrent que les deux observances soient totalement séparées. Le nouveau général accepta et le pape Clément VIII, par sa bulle "*Pastoralis*", du 20 décembre 1592, confirma que la réforme aurait un supérieur indépendant, sous le nom de "Général" (*prepositus generalis*).

Implantations en Europe, mais aussi en Asie et en Afrique

Alors, le Carmel réformé se développa rapidement, et en particulier en Italie où il fut favorisé par le pape Clément VIII qui ne tarda pas à ériger les deux couvents italiens, celui de Rome et celui de Gènes, en congrégations indépendantes aussi bien du Général des Mitigés que de celui des Réformés.

Ainsi naquit la congrégation de Saint-Élie, dont le Général est "Prieur-né du Mont Carmel", et qui groupe la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, L'Allemagne et l'Italie. En fait, tous les pays sauf l'Espagne.

En pays de missions, c'est en Perse et aux Indes que l'ordre se développa le plus. Du vivant de Sainte Thérèse déjà, des religieux étaient partis pour le Congo et la Guinée. Aux Indes, la mission fut bientôt assez nombreuse pour que l'on créa la Province de Saint-Albert sur la côte occidentale. Le Père Pierre de Jésus-Maria fut le premier à être nommé par le pape "Surintendant des Missions pour la Propagation de la Foi".

En 1630, deux Carmes Déchaussés furent nommés évêques, l'un au Caire, l'autre à Bagdad. Stimulés par l'exemple des Réformés, les Mitigés entreprirent eux aussi des missions en Orient et en Abyssinie.

En même temps l'entente revenait entre Carmes et Carmélites. Le 15 Octobre 1601, six Carmélites arrivèrent enfin d'Espagne, après six mois de pourparlers, mais il fallut l'intervention du roi de France, Henri IV et du pape pour faire céder la Province d'Espagne.

Les Carmélites s'installèrent également en Belgique où l'archiduc leur fit construire un beau monastère dont elles prirent possession le 18 Mars 1611. Leur Vénérable Mère et l'archiduc demandèrent alors la venue des Carmes. Le Général d'Espagne refusa. On demanda alors à la congrégation d'Italie qui délégua le Père Thomas-de-Jésus.

C'est lui qui créa les "déserts", monastères où se réalise le mieux la vie du Carmel dans toute son austérité puisqu'en est exclu même le Saint Ministère, ainsi que les études profanes, ce n'est que contemplation et pénitence, comme au désert. Au XIX^e siècle, la Règle déclara qu'il devait y en avoir au moins un par province.

Les Carmes Déchaussés malvenues en Provence et à Arles

En France, les Carmes Déchaussés s'installèrent en premier à Avignon, ce fut le 19 Mars 1609, ensuite à Paris au début de l'année 1611, et la même année à Nancy. En 1617, la France devint une province de l'Ordre. En 1631 fut fondée la maison de Marseille.

En 1634, le frère Prosper fut envoyé en Palestine pour rétablir le couvent et l'église du Mont Carmel et ainsi, le 27 Février, il célébra la messe dans la grotte d'Élie après 300 ans d'interruption. Cette maison fut en butte à la persécution des Arabes, puis à celle des Turcs qui la rasèrent après que Bonaparte eut quitté Saint-Jean d'Acre.

En Provence, les Carmes Déchaussés furent mal accueillis, même par le clergé. Néanmoins ils s'installèrent à Arles en 1644, dans une partie de la maison de François Seytour, près de Notre-Dame-de-la-Major.

Le 4 novembre 1649 ils achetèrent un jardin le long de la Lice de la Roquette (*lou Courradour*) et y construisirent leur monastère. La première pierre de l'église fut posée le 26 Novembre 1673 par Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, coadjuteur de son oncle l'archevêque d'Arles, François Adhémar de Monteil de Grignan,

Le marquis de Robiac d'Estoublon offrit le portail, c'est pourquoi ses armes y sont sculptées. Le 12 Mars 1676 fut terminée la couverture de l'église. La consécration fut célébrée le 19 Avril 1676. Eglise et monastère furent achevés en 1678.

A la fin du XVII^e siècle, le couvent comptait 19 moines. Pendant la grande peste de 1720, cet établissement servit de lieu de quarantaine. En 1750, le cloître fut agrandi et l'on construisit un nouveau réfectoire.

Disparition du couvent d'Arles, fortunes diverses de l'Ordre

Mais, peu à peu cette maison perdit sa prospérité et en 1789 il n'y avait plus que deux religieux prêtres. Le prieur du moment, le Père Antoine Pouret, fut un bon administrateur, mais il tomba dans l'excès ne s'occupant plus que de la gestion des biens temporels et de l'organisation matérielle du monastère. Il fut un des premiers prêtres arlésiens à prêter serment à la constitution. Par la suite, il brûla même ses lettres de prêtrise.

L'ensemble du monastère fut vendu par la Nation comme Bien National le 17 Avril 1791. Le voisinage du canal de Craponne et les grandes crues du Rhône sapèrent les fondations et bientôt les bâtiments menacèrent ruine, en particulier la voûte de l'église, ce qui motiva leur démolition en 1801.

En 1814, à Paris, on tenta la restauration du tristement célèbre couvent des Carmes, sanctifié par le sang des martyrs de Septembre 92 : Monseigneur Du Lau et ses compagnons. Mais les Cent Jours firent avorter ce projet.

En 1826, le sultan Mahmoud autorisa la reconstruction du Mont Carmel. Elle débuta en 1827 grâce à des dons et des aumônes recueillis dans toute l'Europe. On éleva un ensemble grandiose, église, monastère et hospice, qui couronnait toute la montagne.

En 1839, la révolution espagnole chassa les religieux de la péninsule. L'un d'eux, le Père Dominique (Domingo Stanislas Arwizu y Munnariz) se réfugia à Bordeaux. Il ne tarda pas à s'associer avec le Père Louis du Très-Saint-Sacrement, un jeune diacre et un frère convers, pour s'installer, le 14 octobre 1839, dans une petite maison humide et sans confort, pour y suivre l'observance dans toute sa rigueur. Ce fut le premier couvent de Carmes Déchaussés, en France, après la révolution. Ils ne réapparurent pas à Arles.

Le peu qui restait de leur beau couvent fut détruit lors du creusement du canal d'Arles à Bouc. Seuls ont été sauvés le portail monumental et un mur décoré d'une frise.

Texte de Maurice Molinier, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arles, ayant fait l'objet d'une communication en la séance du 10 mars 2008.